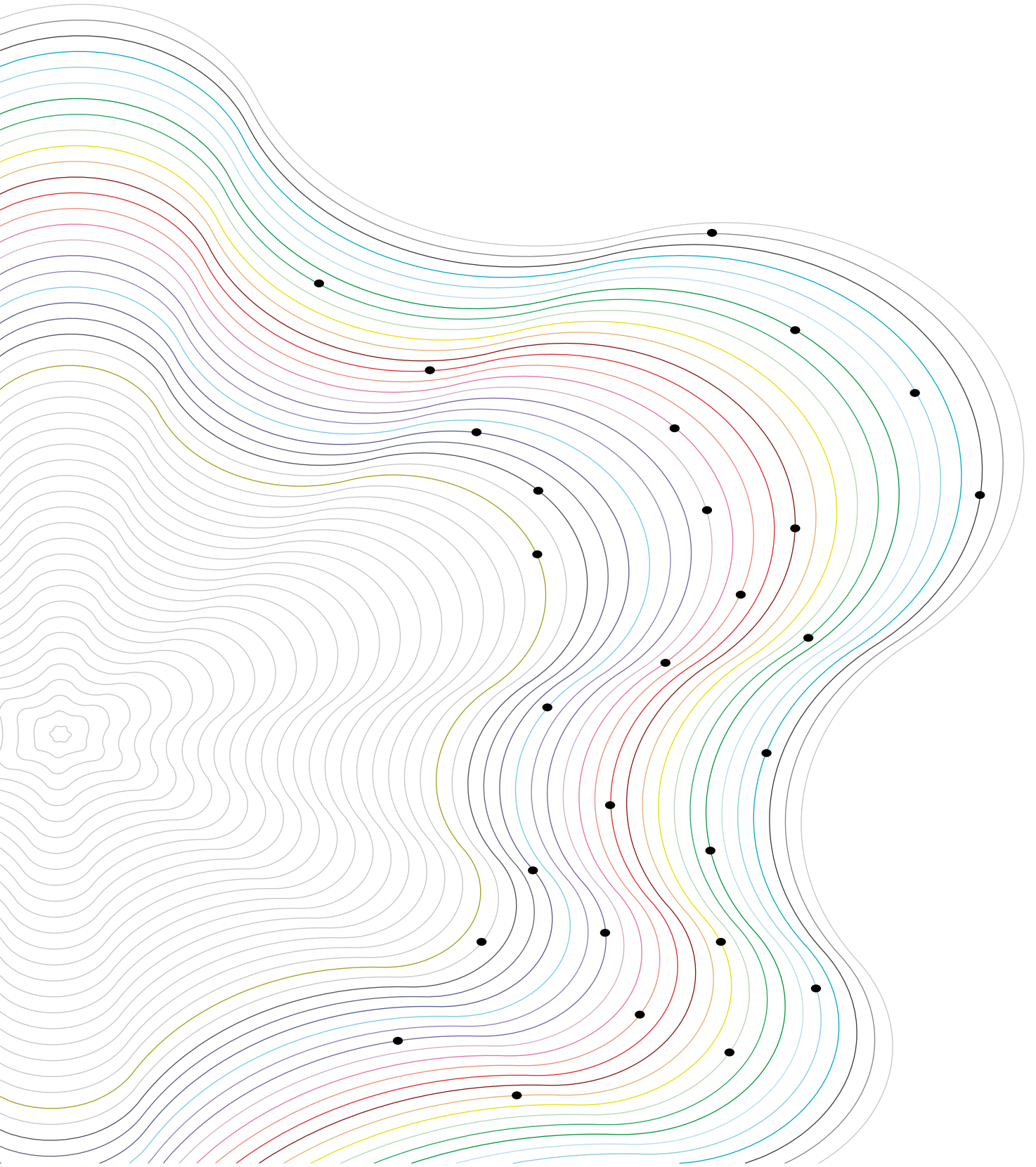




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglø

FORMULAIRE DE DEMANDE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS





L'association a-t-elle déjà bénéficié de l'aide de la CACL ?

(Si oui, quels étaient les projet(s) et montant(s) de la subvention accordée ?)

.....
.....
.....
.....

Contact du responsable du projet :

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Fax : Mél. :

Fonction au sein de l'association :

2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Contexte et objectifs de l'action :

Intitulé du projet :

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Contexte :

.....
.....
.....
.....

Objectifs généraux :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Aspects du projet :

(Social, environnemental, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



5. PLAN DE FINANCEMENT

FINANCEURS	MONTANTS FINANCÉS	POURCENTAGES
TOTAL		100%

ANNEXE 1 : ELIGIBILITE DU DOSSIER

Association loi 1901 : OUI NON

Statut : OUI NON

Communes concernée à toute l'Agglomération :

Matoury

Rémire-Montjoly

Cayenne

Macouria

Roura

Montsinéry-Tonnégrande

L'action concerne-t-elle un ou des quartiers prioritaires de la ville : OUI NON

Public concerné :

Scolaire

Adulte

Jeune adulte

Situation handicap

Autres.....

Critères thématiques du/des projet(s) :

• Cohésion sociale :

Le lien social

Le vivre-ensemble

L'inclusion sociale

L'éducation

La citoyenneté

La parentalité

Le lien intergénérationnel

L'animation populaire

La santé physique et mentale

Les actions citoyennes

• Eau et Environnement :

La gestion durable des déchets

La consommation durable

La réduction de la production de déchets (réemploi)

La réparation ou encore le recyclage



• Développement économique :

- Le foncier et l'immobilier Le tourisme
 L'écoconstruction L'agro-industrie

• Autres :

- Politique de la ville Habitat et logement

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION : DOSSIER COMPLET

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Lettre de demande | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Formulaire CERFA | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Dossier technique | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Relevé d'identité bancaire | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Statut actualisé | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Copie de parution journal Officiel | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Bilan de l'action N-1 subventionnée | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Projet(s) : date de début, date de fin

Montant de la demande de subvention : €

Avis du Président de la CACL : €

Proposition de montant d'aide (Bureau/Plénière) : €

ANNEXE 2 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Président(e) de l'association. Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement y afférent. Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics. (*)

Date :

Signature :

(*) Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

RAPPEL DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR : **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

- ✓ Lettre de demande de subvention à l'attention du Président de la CACL,
- ✓ Les formulaires CERFA et CACL dûment remplis et signés par le représentant légal de l'association du demandeur,
- ✓ Le dossier technique contenant les devis du projet,
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire appartenant à l'association demanderesse,
- ✓ Les statuts (pour la première demande et à chaque modification) et composition actualisée du Bureau,
- ✓ La copie de parution dans le Journal Officiel,
- ✓ Un extrait des comptes annuels de l'année N et de l'année N-1,
- ✓ Le bilan de la précédente action subventionnée (pour le renouvellement d'une demande de subvention).

La Commission examinant les demandes de subvention se réserve la possibilité d'exiger ces documents en fonction de l'importance des dossiers.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

« Les subventions sont facultatives et précaires : les collectivités publiques disposent d'un pouvoir discrétionnaire et les associations ne possèdent aucun droit quant à leur obtention ou leur renouvellement. » (TA Paris, 26/02/1964, UNEF : p 686).

« [...] Toutes associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leur budget et de leur compte de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité. » (Art. I1611-4 du CGCT).

« [...] Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention ... » (art 10 loi du 12/04/2000).